

droits, des maisons trop petites et mal fournies du matériel nécessaire. Les institutions et écoles qui ont été visitées par le Surintendant sont : l'Académie des Dames de la Congrégation de Berthier, l'Académie des garçons de la même paroisse : l'école élémentaire dirigée par M. et M<sup>lle</sup>. Pinard, à St. Barthélemy; l'école élémentaire dirigée par M. et M<sup>lle</sup>. McCarthey, à Maskinongé; l'école-modèle de la Rivière du Loup, conduite par M. Tétreau; l'école élémentaire dirigée par M<sup>lle</sup>. Rivard, à Yamachiche; l'école-modèle de la Pointe du Lac dirigée par M<sup>lle</sup>. Côté, élève de l'école normale Laval; le Collège des Trois-Rivières; l'Académie des Sœurs de la Congrégation à Ste. Anne de la Pérade; l'école-modèle de la même paroisse dirigée par M. Saint Cyr, et l'école-modèle de Deschambault, dirigée par M. Belleau. A Québec il a visité les deux départements des écoles normales, où il a trouvé les mêmes résultats satisfaisants déjà signalés dans ses rapports, ainsi que les écoles tenues par les Sœurs du Bon Pasteur, faubourg St. Louis. Les résultats obtenus par l'enseignement dans cette dernière institution étonnent même ceux qui ont vu les meilleures écoles du continent. Depuis ce temps, le Surintendant a encore visité le Collège Industriel de Longueuil et le Séminaire de la même paroisse. Il a remarqué avec peine qu'un grand nombre d'élèves dans ces deux excellentes institutions n'étaient point assidus à les fréquenter. C'est là un mal dont MM. les Inspecteurs se plaignent beaucoup dans leurs rapports. L'autorité y peut quelque chose, sans doute en s'efforçant d'améliorer les écoles elles-mêmes; mais lorsqu'elles sont tout ce qu'on peut désirer, le remède et la responsabilité ne sont-ils pas entièrement chez les parents?

— Les cours publics de l'Université Laval à Québec, sont ouverts depuis quelque temps; ce sont le cours d'Histoire du Canada de M. l'abbé Ferland, et le cours de Physique de M. l'abbé Hamel. A Montréal, les cours publics de l'école normale Jacques-Cartier viennent aussi de recommencer; M. l'abbé Verreau continue son cours d'Histoire du Canada, dans lequel il entre dans les plus grands détails sur l'établissement de la colonie; et M. le Professeur Dostaler a commencé son cours de chimie appliquée aux arts accompagné d'expérience. L'entrée de ces cours, qui ont lieu, le premier les vendredis, et le second les mardis, est entièrement libre.

— M. Schmoudt des Trois-Rivières, élève de troisième année à l'école normale Jacques-Cartier, et muni du diplôme d'école-modèle, vient d'être nommé professeur à l'école d'Agriculture de Ste. Anne la Pocatière, en remplacement de M. Dumais qui a donné sa démission.

— Décédé à Beaumont, le 27 janvier dernier, M. Edouard Labréque, instituteur, muni d'un diplôme pour école élémentaire de l'École Normale Laval, âgé de 31 ans. Ses confrères sont invités à prier pour lui.

#### BULLETIN DES SCIENCES.

— Nous voyons qu'à une récente réunion de la société royale géographique d'Angleterre, M. Devine a été choisi à l'unanimité pour être l'un des membres de ce corps distingué. Nous sommes heureux de voir que la haute réputation dont M. Devine jouit en Canada et qu'il a si justement méritée au département des Terres de la Couronne, comme le chef des explorations dans le Haut-Canada, soit parvenue jusqu'en Angleterre où l'on vient de l'apprécier d'une manière si flatteuse.

#### BULLETIN DES LETTRES.

— La réception à l'Académie Française du Père Lacordaire, élu depuis longtemps pour remplacer M. de Toqueville, a été l'occasion d'un de ces grands spectacles littéraires, qui rachètent et compensent aujourd'hui en France l'insignifiance de la tribune politique. La vie publique, s'est pour bien dire, réfugiée dans cet illustre corps. Les chefs des vieux partis, s'y trouvent encore debout par suite de cette heureuse coïncidence qui a réuni sur tant de têtes illustres, la gloire littéraire à la gloire politique. M. Guizot avait été choisi pour répondre au P. Lacordaire, et le contraste piquant d'un dominicain libéral, et pour ne pas dire démocrate, complimenté par un calviniste conservateur, aurait suffi par lui-même sans la haute réputation des deux académiciens, pour attirer dans l'enceinte de l'immortelle assemblée, l'élite des illustrations françaises et européennes. La présence de l'Impératrice et celle du Prince Napoléon, ajoutaient encore à l'intérêt de cette séance.

Réunis sur le terrain de leur commune hostilité au régime impérial, les deux orateurs ont en présence de ces augustes personnages, décoché à l'ordre de choses une foule de traits plus ou moins acérés et qui prouvent que si la liberté de la presse et celle de la tribune ont encore des limites assez restreintes, la liberté académique à ses condées franches.

L'Impératrice aurait, dit-on, applaudi sans restriction et le Prince Napoléon, au contraire, aurait affecté de n'accorder que peu d'attention aux deux immortels.

Au milieu des allusions politiques, dont les deux discours sont remplis, on lit avec plaisir le passage suivant, dans lequel M. Lacordaire, rend hommage aux vertus sociales de son prédécesseur :

« M. de Toqueville, comme tout vrai chrétien, aimait le peuple; il respectait en lui la présence de l'homme, et dans l'homme la présence de Dieu. Nul ne fut plus cher à ce qui l'entourait, serviteurs, colons, ouvriers, paysans pauvres ou malheureux de tout nom. A le voir sur ses terres, nul sortit de ce cabinet laborieux où il gagnait le pain quotidien de sa gloire, on l'eût pris pour un patriarche des temps de la Bible, alors que l'idée de la première et unique famille était vivante encore,

et que les distinctions de la société n'étaient autres que celles de la nature, toutes se réduisant à la beauté de l'âge et de la paternité.

« M. de Toqueville pratiquait à la lettre, dans ses domaines, la parole de l'Évangile: — Que celui de vous qui veut être le premier soit le serviteur de tous. Il servait par l'affable et généreuse communication de lui-même à tout ce qui était au-dessous de lui, par la simplicité de ses mœurs qui n'offensait la médiocrité de personne; par le calme vrai d'un caractère qui ne manquait pas de fierté, mais qui savait descendre sans qu'il le remarquât lui-même, tant il lui était naturel d'être homme envers les hommes.

« Le peuple aime beaucoup M. de Toqueville, disait un homme du « peuple à un étranger, mais il faut convenir qu'il en est bien recon-

« naissant. »  
« Cet amour, si singulièrement exprimé, eut enfin l'occasion de se produire. Lorsque 1848 inaugura le suffrage universel et direct, M. de Toqueville obtint dans son canton le suffrage unanime des électeurs, et il entra dans l'Assemblée constituante par la porte sans tache de la plus évidente et de la plus légitime popularité. Il ne la devait ni à l'excès des doctrines, ni aux efforts d'un parti puissant, ni à l'ascendant d'une grande fortune; il la devait à ses vertus. Heureux le citoyen qui est élu ainsi au milieu des discordes civiles! Plus heureux le peuple qui reconnaît et élit de tels citoyens sans se tromper d'une seule voix! Mais oublierai-je un trait de cette élection? Le jour où elle se fit, M. de Toqueville s'était rendu à pied au chef-lieu de son canton avec le curé, le maire et tous les électeurs de sa commune; accablé de fatigue, il se tenait appuyé contre un des piliers de la halle où le scrutin était ouvert; un paysan qu'il ne connaissait pas, s'approcha de lui avec une familiarité cordiale, et lui dit: — Cela m'étonne bien, monsieur de Toqueville, que vous soyez fatigué, car nous vous avons tous porté dans notre poile. »

Dans le passage suivant, l'illustre dominicain exagère singulièrement la liberté individuelle dont on jouit aux États-Unis, surtout en matière d'instruction publique. Cette liberté n'existe réellement sur ce continent que dans le Canada. Partout ailleurs les minorités religieuses sont contraintes à contribuer à l'entretien des écoles communes.

« L'Américain, venu d'une terre où l'aristocratie de naissance eut toujours une part considérable dans les affaires publiques, a rejeté de ses institutions la noblesse héréditaire et réserve au mérite personnel l'honneur de gouverner. Mais tout en étant passionné pour l'égalité des conditions, soit qu'il la considère au point de vue de Dieu, soit qu'il la juge au point de vue de l'homme, il n'estime pas la liberté d'un moindre prix, et si l'occasion se présentait de choisir entre l'une et l'autre, il ferait comme la mère du jugement de Salomon, il dirait à Dieu et au monde: Ne les séparez pas car leur vie n'en fait qu'une dans mon âme, et je mourrai le jour où l'une mourra. Le démocrate européen ne l'entend pas ainsi. A ses yeux, l'égalité est la grande et suprême loi, celle qui prévaut sur toutes les autres et à quoi tout doit être sacrifié. L'égalité dans la servitude lui paraît préférable à une liberté soutenue par la hiérarchie des rangs. Il aime mieux Tibère commandant à une multitude que n'a plus de droits et plus de nom, que le peuple romain gouverné par un patriciat séculaire et recevant de lui l'impulsion qui le fait libre avec le frein qui le rend fort.

« L'Américain ne laisse rien de lui-même à la merci d'un pouvoir arbitraire. Il entend qu'à commencer par son âme, tout soit libre de ce qui lui appartient et de ce qui l'entoure, famille, commune, province, association pour les lettres ou pour les sciences, pour le culte de son Dieu ou le bien-être de son corps. Le démocrate européen, idolâtre de ce qu'il appelle l'Etat, prend l'homme dès son berceau pour l'offrir en holocauste à la toute puissance publique. Il professe que l'enfant, avant d'être la chose de la famille, est la chose de la cité, et que la cité, c'est-à-dire le peuple représenté par ceux que le gouvernement désigne, a le droit de former son intelligence sur un modèle uniforme et légal. Il professe que la commune, la province et toute association, même la plus indifférente, dépendent de l'Etat et dans la mesure déterminée par lui, faisant ainsi de la servitude civile la plus absolue, le vestibule et le fondement de la liberté politique. L'Américain ne donne à l'unité de la patrie que juste ce qu'il lui faut pour être un corps; le démocrate européen opprime tout l'homme pour lui créer sous le nom de patrie une étroite prison.

Le passage dans lequel l'orateur catholique parle de la révolution romaine, bien qu'un des plus éloquentes de son discours, n'a point entièrement rempli l'attente des rédacteurs du *Monde*, et de fait les paroles de M. Guizot, comme on le verra plus loin ont plus de portée et d'actualité.

« Le renouvreur de la liberté de l'Italie, le prince qui, dès son avènement au trône, avait promis volontairement à son peuple des institutions généreuses, et mérité de l'Europe entière un applaudissement qui retentira jusqu'à la dernière postérité; le Pape Pie IX avait été chassé de la capitale du christianisme, après y avoir vu son ministre égorgé sur les marches de la première assemblée législative que Rome eût eu depuis le sénat romain. Un ingratitude anéantie avait récompensé les dons du père commun des âmes, et, trahi, fugitif, il avait tourné vers Dieu ses regards du malheur et du droit, qui n'émeuvent pas toujours les hommes, mais qui ne laissent jamais insensible que pour un moment très court celui qui, en créant le monde, lui a promis une première justice dans le temps, et une seconde dans l'éternité. Cette fois, comme bien d'autres, le Justice du temps fut remise à l'épée